

La charte de l'éthique des facultés de médecine : un cadre conceptuel et un outil

De longue date, la démarche éthique des facultés de médecine était l'objet de discussions souvent informelles mais passionnées lors des réunions de la Conférence Internationale des Doyens et des Facultés de Médecine d'Expression Française (CIDMEF) et plus particulièrement au sein de son conseil d'administration (le bureau permanent). Il s'agissait, tout autant, d'une préoccupation de responsables universitaires venant des pays « nantis » que des pays en développement. Le Professeur Moïse Oliveira, ancien Recteur de l'Université de Libreville, et le Professeur Abdelaziz Ghachem, ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Tunis, ne manquaient jamais de rappeler l'importance qu'il y aurait à affirmer dans le monde universitaire francophone médical la valeur de l'éthique. Cette quête axiologique est une constante de la CIDMEF depuis sa fondation en 1981. Les principes humanistes qui guident cette organisation internationale sont exposés dans le récent livre de son directeur général, le Professeur André Gouazé, avec une préface remarquable de Monsieur Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie et ancien Président de la République du Sénégal¹. Une préoccupation de la CIDMEF était la mise en œuvre d'une réflexion sur l'éthique comparée entre les grandes zones géographiques et les pays qui les composent (M.osso, Vice-Recteur de l'Université de Yaoundé - Cameroun et A. Gouazé - Tours).

D'autres influences s'avéraient nécessaires pour que la Charte de l'éthique des facultés de médecine soit mise en chantier. Il s'agissait tout d'abord de la démarche d'assurance-qualité de l'enseignement médical promue par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'objectif de la qualité d'éducation médicale (« Docteur 5 étoiles ») a été une préoccupation

de l'OMS². Cet organisme a mis en avant plus récemment la nécessité d'une responsabilité sociale des facultés de médecine³. A ce titre, on peut parler d'une véritable « professionnalisation des facultés de médecine » avec le même sens que celui utilisé pour les hommes (professionnalisme des enseignants de médecine, professionnalisme des futurs médecins). La professionnalisation de la faculté de médecine avait déjà été prônée il y a plusieurs années dans un article sur les enjeux et les risques de la formation initiale des médecins dans les années futures⁴. Dès lors, il ne s'agissait plus d'une simple démarche-qualité mais d'une véritable assurance-qualité de l'éducation médicale. La faculté de médecine se doit non seulement d'assurer la qualité des médecins qu'elle forme mais aussi de collaborer efficacement avec la société. L'éthique d'une faculté de médecine se décline à différents niveaux : d'une part, assurer la qualité professionnelle des étudiants qu'elle forme ; d'autre part, s'assurer qu'elle participe avec les autres partenaires de la santé (décideurs politiques, professions de santé, communauté et gestionnaires de la santé) à une production de services répondant aux gens⁵. Il s'agit de l'approche « vers l'unité pour la santé » (VUPS)⁶.

Il y avait nécessité de mettre en place un cadre de réflexion sur l'éthique des pratiques d'enseignement dans les facultés de médecine comme l'a bien montré A. Quinton⁷ parlant de manquements à l'éthique à de multiples niveaux. Il parle des grandes injures qui peuvent être faites à l'éthique dans l'accueil et la sélection des étudiants (autochtones ou étrangers), avec des problèmes potentiels de racisme, de sexisme, de harcèlement en milieu universitaire. Il donne des références sur le recours aux psychostimulants pour les examens et aux concours. L'absence de contrat clair entre la faculté, l'enseignant et l'étudiant est bien souvent un manquement à l'éthique. Les manquements à l'éthique dans la

recherche et dans les contenus de l'enseignement (rigueur scientifique) sont évoqués ; citons enfin les conflits d'intérêt entre les acteurs de l'enseignement et les manquements à l'éthique concernant la finalité de la faculté (ses missions et ses fonctions).

La perte de sensibilité morale des étudiants en médecine s'avère être une autre préoccupation pouvant faire parler d'une véritable urgence^{8, 9} pour l'implantation d'un programme de formation au professionnalisme des futurs médecins¹⁰.

Tout ceci amenait la CIDMEF à décider à Tours en 2001 la rédaction d'une charte de l'éthique des facultés de médecine.

Son objectif n'était pas de légiférer, de mettre en place des règles contraignantes en dehors desquelles une faculté de médecine n'était plus crédible. Il s'agissait au contraire de bâtir un cadre conceptuel permettant à chaque établissement de l'enseignement supérieur médical de réfléchir et d'améliorer ses pratiques ; d'ailleurs, la charte de l'éthique des facultés de médecine n'a rien d'un outil réglementaire définitif. Elle est susceptible d'être améliorée et enrichie tant au sein de la Conférence Internationale que des Conférences dites Régionales (Québec, France, Maghreb, Afrique Subsaharienne, etc.). Chaque établissement peut de lui-même la faire évoluer. Le texte est un dénominateur commun (le plus petit, mais ce terme est-il approprié ?). Certains domaines de la charte ont été l'objet de discussions vives : citons celui de la marchandisation des études supérieures¹¹ ou celui de la participation (de la collaboration ?) des malades à l'enseignement et à la recherche.

La réflexion s'organise déjà dans le monde francophone et en dehors. Il est souhaité des traductions dans le maximum des langues utilisées dans nos facultés (des traductions en anglais, italien, vietnamien, allemand, etc sont en cours). La traduction en arabe classique est déjà sur le

site de la CIDMEF (<http://www.cidmef.u-bordeaux2.fr/>).

La francophonie se tourne vers le reste du monde non pas pour lui imposer un standard mais pour lui proposer un partage de valeurs. Aucun droit de publication ne sera exigé dans quelque langue que ce soit. Aucune autorisation de publier n'est exigible. Améliorer la diffusion de ce texte nous a été facilitée par le Docteur Jean Nau (AVENTIS) qui a facilité la publication d'une monographie « La Faculté de médecine face à ses responsabilités sociales et éthiques », rédigée en collaboration avec l'OMS, où la Charte de l'éthique des facultés de médecine figure en bonne place¹². Il est prévu un texte court reprenant les diverses thématiques et pouvant être affiché ici dans une faculté de médecine, là dans un service hospitalier. La stratégie devant amener une réflexion constructive dans les facultés de médecine n'est pas simple car le mot éthique peut faire peur ou être suspect d'intellectualisme utopique. C'est à l'aune des expériences concrètes institutionnelles que l'on pourra mesurer l'influence de ce texte. Cela se fera « chemin faisant » car partir d'un cadre théorique pour aller à des considérations pratiques et à des actes est un cheminement difficile où chaque faculté n'ira pas du même pas.

Un autre débat s'amorce au niveau international : celui de l'évaluation des programmes des facultés de médecine. L'opération menée par le conseil d'évaluation de la CIDMEF a permis d'évaluer de nombreux établissements du Nord comme du Sud. Les recommandations tirées des constats de manquements à l'éthique vont pouvoir maintenant s'appuyer sur un cadre référentiel. Mais... qu'en sera-t-il lorsque se mettra en place une accréditation des facultés de médecine ?

JacquesHenri BARRIER
<mailto:Jacques.Barrier@sante.univ-nantes.fr>
 Lucie BRAZEAU-LAMONTAGNE
<mailto:Lucie.Brazeau@USherbrooke.ca>

Références

1. Gouazé A. Abdelaziz, Moumouni, Petru, Trung, Pierre et les autres... ou une certaine vision de la médecine et de la santé dans le monde francophone. Paris : Ed. Expansion Scientifique, 2004.
2. Boelen C. Medical education reforms : the need for global action. Acad Med 1992 ; 67 : 11-16.
3. Boelen C, Heck JE. Définir et mesurer la responsabilité sociale des Facultés de Médecine. Genève : Ed OMS, 2000.
4. Barrier JH. Enjeux et risques de la formation initiale des médecins dans les années futures. Ann Med Interne 2001 ; 152 : 491-493.
5. Boelen C. Facultés de Médecine et santé de la communauté. In : La faculté de médecine face à ses responsabilités sociales et éthiques. JH Barrier et J Roland (Eds). Universités de Nantes et de Nancy, 2004.
6. Towards unity for health : opportunities and challenges for partnership in health development. Genève : Ed OMS, 2000.
7. Quinton A. Proposition d'un cadre de réflexion sur l'éthique des pratiques d'enseignement dans les Facultés de Médecine. In : La faculté de médecine face à ses responsabilités sociales et éthiques. JH Barrier et J Roland (Eds). Universités de Nantes et de Nancy, 2004.
8. Hebert PC, Meslin EM, Dunn EV. Measuring the ethical sensitivity of medical students : a study at the University of Toronto. J Med Ethics 1992 ; 18 : 142-147.
9. Barrier JH, Brazeau-Lamontagne L, Pottier P, Boutoille D. Compétences éthiques des étudiants en médecine durant leur stage en médecine interne. Rev Med Interne, sous presse.
10. Barrier JH, Brazeau-Lamontagne L, Colin R, Quinton A, Llorca G, Ehua FS. La formation au professionnalisme des futurs médecins. Recommandations du Conseil Pédagogique de la CID-MEF. Pédagogie Médicale 2004 ; 5 : 75-81.
11. L'Université américaine vampirisée par les marchands ; en France, la douce trahison des clercs. Le Monde Diplomatique, mars 2001 : 20-21.
12. La faculté de médecine face à ses responsabilités sociales et éthiques. JH Barrier et J Roland (Eds). Universités de Nantes et de Nancy, 2004.